



Fondateur d'une Église
aux dimensions de l'Amérique

Bulletin no 20

Été 2006



Quelle fut notre joie de voir arriver en mai dernier notre groupe d'étudiants et d'anciens venus grossir les rangs de notre équipe pour la saison estivale ! Hilda la chaleureuse cubaine, Sébastien et son savoureux accent acadien, la belle rousse et colorée Marie-Christine, le paisible philosophe Philippe, l'effervescente Roseline, Roger le grand sage, Piers, notre énergique vendeur numéro1 et Denise le soleil et la vitamine de nos journées. Autant de personnalités, autant de richesses mis à la disposition des touristes pour faire connaître les trésors de notre magnifique cathédrale et de la pittoresque église Notre-Dame des Victoires.

Le projet de pèlerinage en France « *Sur les pas de François de Laval* » prévu pour l'été 2008 fait son p'tit bonhomme de chemin. De plus en plus de personnes s'y intéressent et expriment leur désir d'aller mettre leurs pas dans ceux de François de Laval, de sillonner les rues qu'il a empruntées, de découvrir les lieux qu'il a habités, de se recueillir dans les églises et les chapelles qui l'ont consacré avant de venir en Nouvelle-France comme jeune évêque et pasteur du premier diocèse d'Amérique du Nord. D'ailleurs, en septembre prochain, une soirée d'information permettra aux participants de découvrir, avec photos à l'appui, l'itinéraire de ce pèlerinage dans la Normandie natale de notre frère François. À suivre...

« *Toute notre industrie humaine et nos soins pressés n'avancent point l'œuvre du bon Dieu* ». Tel est l'un des sages conseils donnés par François de Laval à ses braves missionnaires jésuites. Comment réagissons-nous aujourd'hui à cette exhortation ? Trouve-t-elle encore écho auprès des chrétiens et chrétiennes du 21^e millénaire ? Mariette Paquin, présidente de la Confrérie Sainte-Famille érigée par François de Laval le 14 mars 1665, a accepté le défi d'actualiser cette recommandation de notre bienheureux François et de nous partager en toute simplicité sa réflexion.

Dans les deux pages centrales du bulletin, vous aurez la joie de retrouver notre passionné historien à la retraite Gilles Bureau. Pour agrémenter ce numéro estival et susciter l'intérêt des lecteurs pour le pèlerinage 2008, il s'est fait un plaisir de nous présenter François de Laval à partir des neuf traversées de l'Atlantique que ce dernier a effectuées au cours de son épiscopat. Chemin tout à fait original qui nous invite à mieux comprendre la nature du travail et de la mission périlleuse qui a valu avec raison, à François de Laval, le titre de « *père de l'Église canadienne* ».

Bonne lecture ensoleillée !

Marie-France Cossette, directrice

LA FRANCE AU TEMPS DE FRANÇOIS DE LAVAL (2)

Mgr de Laval a été évêque en Nouvelle-France durant 30 ans. Lors de son arrivée à Québec, en 1659, ses contemporains s'étonnent de sa volonté de résider dans la colonie. Les affaires de son diocèse l'ont obligé à passer en France, en particulier pour obtenir les bulles de Rome rendant officiel son titre d'évêque de Québec et pour tenter de régler la difficile question de la vente d'alcool aux Amérindiens. Il souhaitait une véritable prohibition; c'était une lutte inégale entre les pouvoirs religieux et économique dans une colonie qui comptait sur le commerce des fourrures pour subsister.

LES TRAVERSÉES DE L'ATLANTIQUE

Le premier évêque de Québec a traversé neuf fois l'Atlantique nord. En comparaison, Champlain en a fait vingt-deux entre 1603 et 1635. François de Laval écrivait: « *La traversée de la mer n'a rien de très dangereux: elle est d'environ huit cents lieues, et se fait en deux ou trois mois, quand on vient de France au Canada; elle est plus courte quand on retourne en France, et se fait alors très souvent en trente jours.* » (Relation de 1660 au pape Alexandre VII). Il avait eu la chance d'effectuer un bon voyage en 1659, contrairement à celui de 1663, au retour en Nouvelle-France, qui avait duré quatre mois. Les voyageurs avaient été malades; soixante passagers sont décédés et on a manqué de nourriture. Même des capitaines expérimentés craignaient le voyage de la France vers le Canada en raison des vents contraires, des tempêtes et des icebergs.



LA PAROISSE DE SAINT-JOSSE À PARIS

En France, François de Laval résidait dans sa famille, mais à Paris, il demeurait chez ses amis. Près de l'église parisienne de Saint-Merry, existait au XVII^e siècle la paroisse de Saint-Josse, rue Aubry-le-Boucher. Elle ne comprenait que vingt-neuf maisons, ce qui laissait du temps au curé pour s'occuper des missions. Elle avait eu comme pasteurs Mgr Louis Abelly, biographe de saint Vincent de Paul, Pierre Picques et surtout, de 1664 à 1682, Armand Poitevin, le premier procureur du Séminaire de Québec en France, tous des amis de François de Laval du temps de ses études à Paris et de sa participation à l'Association des Bons Amis. L'évêque de Québec a logé à plusieurs reprises au presbytère de la paroisse de Saint-Josse, où en 1680, il fait don de tous ses biens en faveur du Séminaire de Québec.

Le Séminaire des Missions étrangères de Paris

Le Séminaire des Missions étrangères de Paris existe toujours au 22, rue de Babylone et au 128, rue du Bac. Ces rues tiennent leurs noms d'une traverse sur la Seine et de Mgr Jean Duval. Le premier édifice appartenait au carme Jean Duval (1597-1669), en religion Bernard de Sainte-Thérèse. Nommé évêque de Babylone en 1638, il revient en France en 1642 et achète un immeuble pour la formation des prêtres de son diocèse. Il n'aura pas de succès dans cette entreprise. Très pauvre, il décide de vendre son édifice à des membres de la compagnie du Saint-Sacrement qui le remettent à Michel Gazil et Armand Poitevin, ecclésiastiques de la société des Missions étrangères. Par lettre patente de juillet 1663, le roi Louis XIV établit le Séminaire des Missions étrangères de Paris.

Ce séminaire fournit des évêques et des prêtres aux missions françaises d'Amérique et d'Asie. En 1665, Mgr de Laval unit le Séminaire des Missions étrangères de Québec au Séminaire des Missions étrangères de Paris. Jusqu'à la Conquête du Canada par les Anglais, en 1759, les liens qui unissaient les deux séminaires ont été très étroits. Les procureurs du SME de Québec à Paris, les abbés Jean Dudouyt et Henri-Jean Tremblay, y vivaient. Le Séminaire de Paris a joué un rôle essentiel dans le développement de l'Église du Canada. François de Laval et les prêtres du Séminaire de Québec y résidaient lors de leurs séjours en France.

LES LIEUX DE RÉSIDENCE DE LOUIS XIV

À la mort de son père, en 1643, Louis XIV débute l'un des plus longs règnes de l'histoire jusqu'à sa mort à Versailles en 1715. Il a vécu dans divers châteaux autant à Paris que dans les alentours. Le roi naît à Saint-Germain-en-Laye en 1638. Au début de son règne, il vit au Louvre et à Fontainebleau. De 1666 à 1682, Saint-Germain-en-Laye est son logement de prédilection. Pour plus d'intimité, il aménage le château de Marly qu'il fréquente souvent de 1679 à 1686. Après 1682, Versailles devient la résidence officielle du roi de France et de la cour jusqu'à la Révolution de 1789. Lorsque François de Laval vient en France pour les affaires de son Église et qu'il doit rencontrer le roi, les administrateurs des affaires religieuses ou coloniales, il se rend dans l'un ou l'autre de ces châteaux. Il est difficile de préciser le lieu précis des rencontres, sauf pour Versailles après 1682.

MÉOBECQ, DON DU ROI

Le 14 décembre 1662, le roi Louis XIV signe le brevet unissant l'abbaye de Méobecq à l'évêché de Québec confirmant ainsi son appui à la nomination de François de Laval et démontrant au pape que l'évêque qu'il désire comme évêque de Québec pourra assumer ses responsabilités. Il lui accorde « *l'Abbaye de Maubec de l'ordre de St Benoist au diocèse de Bourges apresent vaccante (...) pour servir de revenu et de fondation audit Évesché.* » (Archives de l'archevêché de Québec, 1, no 11.)

Les procureurs parisiens de François de Laval constatent rapidement que, comme abbé commendataire d'une abbaye fondée en 632 par le roi Dagobert, laquelle avait été victime des guerres de religion du XVI^e siècle et ne comptait en 1662 que cinq moines bénédictins, il ne pouvait attendre de cette abbaye des ressources suffisantes pour subvenir aux dépenses d'une Église naissante. L'obligation d'entretenir des bâtiments, d'assurer le service dans six cures et le paiement des revenus personnels des religieux ne laissait qu'une somme de trois mille livres par année alors qu'on en espérait six mille. Reconnaisant les difficultés financières de l'évêque de Québec, Louis XIV lui accorde une subvention supplémentaire de six mille livres par année à partir de 1667.



Lors de son deuxième séjour en France, de 1671 à 1675, Mgr de Laval a deux objectifs : l'érection du diocèse de Québec et le règlement concernant l'abbaye de Méobecq. Il demande à l'archevêque de Bourges d'enquêter sur l'état de son bénéfice. Le chanoine Joseph Gassot conclut ce que tous savent : une partie de l'église et les bâtiments conventuels tombent en ruine et les cinq moines vivent en des maisons privées. Faisant le voyage en Berry, l'évêque de Québec signe, le 12 janvier 1673, une entente avec les moines qui se démettent de leurs offices moyennant une pension viagère. De retour à Paris, il obtient l'appui de Louis XIV qui ratifie les ententes avec les moines et approuve la réunion définitive des prieurés au Séminaire de Québec.

Les archevêques de Bourges et de Tours, de qui relèvent les prieurés, doivent enquêter sur leur union au Séminaire de Québec et entendre d'éventuels prétendants aux bénéfices. Les contestations et les procédures s'allongent lorsque Mgr de Laval reçoit ses bulles et décide de revenir à

Québec. Le 6 janvier 1675, le roi accorde une injonction à un huissier royal afin de contraindre les débiteurs de Méobecq à payer leurs dettes. On comprend le désarroi à Méobecq. Le frère de l'évêque de Québec, dom Henri de Laval, religieux bénédictin, écrit à Québec et insiste sur la nécessité de nommer un procureur du Séminaire de Québec en France en raison de l'éloignement de Méobecq située à environ trois cents kilomètres de Paris. Après quinze ans au service de l'Église de Québec, l'abbé Jean Dudouyt accepte d'être procureur à Paris à partir de 1676. Il réglera en bonne partie les difficultés d'une abbaye aussi éloignée. Il décède à Paris en 1688 et Mgr de Laval ramène son cœur à Québec.

L'ABBAYE DE LESTRÉE

Le 12 avril 1672, le roi, désirant augmenter les revenus de l'évêque de Québec, lui procure un bénéfice supplémentaire : l'abbaye de Lestree de l'ordre de Cîteaux située dans le diocèse d'Évreux sur la route reliant Évreux et Dreux. Mgr de Laval pensait attribuer les revenus de ses abbayes à la formation du chapitre du diocèse de Québec. Les supérieurs majeurs des Ordres de Cîteaux et de Saint-Benoit à Rome s'opposaient à ce qu'un évêque séculier utilise les biens appartenant à des ordres religieux. Ils avaient à Rome plus de poids qu'un évêque d'une lointaine colonie. Surtout que, profitant du temps d'attente avant d'obtenir ses bulles de Rome le confirmant évêque de Québec, Mgr de Laval s'était rendu à l'abbaye de Lestree et avait effectué quelques aménagements. Le père Lucien Campeau écrit que la contestation des supérieurs à Rome avait risqué de priver François de Laval de son titre d'évêque de Québec. C'est Mgr de Saint-Vallier qui obtient les lettres patentes confirmatives du roi en juillet 1696 en règlement final de la question des abbayes. Les biens de France fourniront des revenus au diocèse et au Séminaire de Québec jusqu'à la Révolution française.

CONCLUSION

En 1688, François de Laval obtient l'autorisation de revenir en Nouvelle-France. Il est dorénavant Mgr l'Ancien. Sa santé s'étant rétablie, il voyage à cheval sur presque cinq cents km de Paris à La Rochelle. Lui qui se croyait à la fin de sa vie en allant remettre sa démission en 1684, vivra jusqu'en 1708. Il rendra d'inestimables services à l'Église fondée par lui cinquante ans plus tôt.

Gilles Bureau

UNE PAROLE TOUJOURS VIVANTE

« Toute notre industrie humaine et nos soins empressés
n'avancent point l'œuvre du bon Dieu »
(François de Laval)

Dieu a lancé son plan de salut en sollicitant la collaboration des petits et des faibles. Il a confié à une toute jeune femme sa vie charnelle, son éducation et la tâche colossale d'être la mère de l'Église. À un humble charpentier il a demandé de lui tenir lieu de père. Il a posé les bases de son projet sur douze disciples majoritairement pêcheurs de métier. Il s'est plu au cours des âges à réaliser des œuvres remarquables à travers des instruments modestes.

À la lumière de l'enseignement et de la tradition de l'Église, notre premier évêque, François de Laval, savait que « notre industrie humaine et nos soins empressés n'avancent point l'œuvre du bon Dieu ».

La pensée moderne prône la toute puissance de la volonté et du travail acharné sur le cours des événements. Pourtant l'histoire chrétienne pullule de récits montrant Dieu menant les événements à sa guise pendant que des hommes et des femmes entretiennent l'illusion qu'ils sont les maîtres du monde.

Un vrai chrétien pense autrement. À Nazareth, Marie et Joseph accomplissaient leurs humbles tâches paisiblement et comptaient ensuite sur Dieu pour le succès de leurs travaux et la réalisation de leur mission.

Dans sa souveraine liberté, Dieu qui fait pousser la plante veut avoir besoin de la main du semeur qui jette la graine en terre. Cependant, il demeure le grand maître d'œuvre comme le souligne le psaume 127 : « Si Yahvé ne bâtit la maison, en vain les maçons peinent ».

Mariette Paquin

ACTIVITÉS À VENIR



Septembre

- 1) **Journée des grands-parents**
dimanche, 10 septembre 2006, 9h à 16h
Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré
Thème : « les grands-parents, source de joie »
Ateliers 9h30 : La rigolothérapie
Au rythme de la vie familiale
Messe 11h : présidée par Mgr Gilles Lemay
Dîner libre
Conférence 13h30 : « *Quand les enfants vivront d'amour* » par la juge Andrée Ruffo
Prix : 10 \$ Information : Marie-France Cossette
☎ (418) 692-0228
- 2) Lancement du projet-pèlerinage 2008 en France « *Sur les pas de François de Laval* »
(Date à déterminer)

Octobre (Dates à déterminer)

- 3) Catéchèse sur la Vierge Marie à partir des vitraux de la cathédrale Notre-Dame de Québec
Personne-ressource : Jean-Claude Filteau
- 4) Activité de financement pour le pèlerinage 2008

Novembre/Décembre (Dates à déterminer)

- 5) Activité « *un fondateur à connaître* » présentée à des groupes de secondaire I du Petit Séminaire et à des élèves de 4^e année du primaire
- 6) Activité de financement pour le pèlerinage 2008



Pour plus d'information sur le Bienheureux François de Laval, voir le site Internet

www.francoisdelaval.org

Bienheureux ceux qui sont capables de se reposer et de dormir sans chercher d'excuses, ils deviendront sages.



Fondateur d'une Église

aux dimensions de l'Amérique

CENTRE D'ANIMATION FRANÇOIS-DE-LAVAL
20, RUE DE BUADE, QUÉBEC (QUÉBEC) CANADA G1R 4A1
TÉL.: (418) 692-0228 TÉLÉCOPIEUR: (418) 692-5860
HTTP://WWW.PATRIMOINE-RELIGIEUX.COM
CFL@PATRIMOINE-RELIGIEUX.COM

À LA CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE QUÉBEC,
LE 6 DE CHAQUE MOIS, UNE MESSE EST CÉLÉBRÉE
POUR TOUTES LES INTENTIONS CONFIEES
À L'INTERCESSION DU
BIENHEUREUX FRANÇOIS DE LAVAL.

ON THE 6TH OF EVERY MONTH, AT THE NOTRE-DAME
DE QUÉBEC CATHEDRAL, A MASS IS CELEBRATED FOR
ALL THE PRAYER INTENTIONS CONFIDED TO THE
INTERCESSION OF FRANÇOIS DE LAVAL, THE BLESSED.